



ASTP

Assurer la prévention et la Sécurité dans les activités liées aux Transports Publics de personnes

Objectif : Le (la) titulaire de la certification complémentaire à un métier d'agent de prévention et de sécurité a pour mission d'assurer la prévention et la sécurité dans les activités spécifiquement liées aux transports publics de personnes. Il s'agit d'opérer dans les enceintes des opérateurs de transports, et tous les lieux autorisés par la réglementation identifiés dans le cadre contractuel. La mission s'effectue dans le cadre de la chaîne de sécurité en parfaite coopération de sécurité avec les forces de l'ordre et les équipes habilitées dédiées aux opérateurs des transports.

Durée	35 heures
Nombre de Stagiaires	4 minimum 12 maximum
Tarif	690 €

Public : Tout public souhaitant réaliser une reconversion professionnelle, sachant lire, écrire et parler couramment le français

Prérequis :

- Titulaire de la carte professionnelle au titre de l'activité « agent de gardiennage ou de surveillance humaine pouvant inclure l'utilisation de moyens électroniques » en cours de validité (APS).
- L'entrée dans le parcours de formation menant à la certification n'exige pas de demander une quelconque ancénnité.
- Un test d'entrée visant à garantir que les compétences minimales requises sont avérées avant d'accéder au parcours menant à la certification (mise à jour de ses connaissances pour application et justification du cadre légal).
- La spécificité des missions exige une aptitude médicale (comme cela se fait déjà pour les sites sensibles) : Un certificat médical de moins de six mois, d'aptitude à la pratique sportive (est pris en compte le fait que des exercices physiques seront réalisées durant la formation).

Délai d'accès : Environ 3 semaines sous réserve de satisfaire aux prérequis

Moyens pédagogiques :

- Matériel de secourisme (mannequins, défibrillateurs ...).
- Bac à feu écologique ou unité mobile, extincteurs à eau, poudre, CO2, RIA.
- SSI de catégorie A, DéTECTEURS d'incendie, déclencheurs manuels, têtes d'extinction automatique à eau.
- Un PC Sécurité équipé : Appareils émetteurs-récepteurs équipés de la fonction PTI ou DATI.
- Modèles d'imprimés : Registre de sécurité, permis feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses.
- Téléphones, un système de pointage et d'enregistrement de ronde, une armoire à clé, une centrale d'intrusion, un système de vidéosurveillance équipée de 8 caméras dont 2 mobiles.
- Main courante électronique, paires de gants pour l'exercice palpations de sécurité, engins pyrotechniques, tapis tatami, armes fictives ...

Agreement ADEF : 9324010303

Compétences :

- Préparation des missions pour assurer la prévention et la sécurité au service des opérateurs de transport public de passagers
- Exécution des interventions de prévention et de sécurité au service des opérateurs de transport public de passagers
- En application des consignes prévues, intervention appropriée et en appui, lors de situations particulières nécessitant une action de la part de l'agent au service des opérateurs de transport public de passagers : violences de toutes natures, dont les atteintes à caractère sexuel ou sexistes, ou menaces terroristes, lutte contre les incivilités et contre la fraude.
- Gestion des situations post-événement, accompagnement et orientation des victimes (dont le compte-rendu écrit).

Programme :

UV 1 – Juridique :

- Environnement juridique de l'agent de prévention et de sécurité dans les transports
- Missions des agents ASTP
- Limites d'action par rapport aux forces de police
- Cadre légal général de la sécurité privée

UV 2 – Lutte contre les Atteintes Sexuelles et Sexistes :

- Sensibilisation aux problématiques liées aux agressions sexuelles dans les transports
- Mesures de prévention et d'intervention

UV 3 – Doctrines :

- Approfondissement des concepts de sécurité
- Stratégies de gestion des situations délicates

UV 4 – Gestes et Techniques d'Intervention :

- Maîtrise des gestes de défense
- Gestion des conflits

UV 5 – Situations Dégradées Spécifiques aux Transports :

- Gestion des incidents (tags, graffitis, dégradations)
- Réaction face à une agression d'un contrôleur

UV 6 – Gestion Post-Événement :

- Protocoles à suivre après un incident
- Rapports et suivi administratif

Examen / Evaluation :

- QCM de validation par module
- Mise en situation